

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21403 - 79ÈME ANNÉE

Pour 30 000 euros, la presse écrite sous la menace d'un monopole sous drapeau extérieur à La Réunion

Médias : pas de « patriotisme économique » pour « le Quotidien »



Grande distribution, importation d'automobile et de carburant, production d'électricité, grands groupes de BTP, transport maritime, industrie sucrière : ces secteurs sont tombés sous le contrôle de sociétés extérieures à La Réunion. C'est ce qui se joue dans le secteur de la presse écrite au travers de l'offre unique de reprise du « Quotidien ». Portée par des investisseurs d'ailleurs, elle prévoit une fusion « JIR-Quotidien », ce qui amènerait à la création d'un nouveau monopôle détenu par des intérêts extérieurs. « Le Quotidien » n'a pas, jusqu'à présent, bénéficié du « patriotisme économique » qui a sauvé Air Austral. La société extérieure propose 30 000 euros pour racheter « le Quotidien » si la procédure collective, autrement dit les contribuables, prennent en charge l'effacement des dettes et le coût des éventuels licenciements des journalistes pour clause de cession. Aucun investisseur réunionnais n'a proposé mieux.

Le 3 octobre dernier, Carole Chane-Ki-Chune, la présidente du « Quotidien » annonçait la cessation de paiement. La liquidation avec poursuite d'activité était obtenue. Si aucune société ne vend reprendre l'activité du « Quotidien » et ses salariés, alors le journal disparaîtra faute de repreneur.

Une offre a été déposée dans le délai légal. C'est la société Média Capital de Henri J. Nijdam (Le nouvel Economiste). Ce ne sont pas des capitaux réunionnais mais extérieurs à notre pays.

Cette offre unique n'a pas été bien accueillie par les propriétaires du « Quotidien ». Carole Chane-Ki-Chune, la présidente du « Quotidien » « se montre critique avec le dossier présenté par la société Média Capital d'Henri J. Nijdam, qualifié d'irrecevable en l'état et qui a fait l'objet d'une demande d'amélioration. Carole Chane-Ki-Chune annonce également que l'administrateur judiciaire est prêt à relancer un appel à candidatures si des marques d'intérêt de gens «

crédibles financièrement » sont déposées. », écrit « le Quotidien du 17 novembre. Voici les arguments de la représentante des actionnaires du « Quotidien » :

30000 euros pour racheter « le Quotidien »

« Une série de questions a en effet été posée par courrier au potentiel repreneur qui a cinq jours pour y répondre. Par exemple, le prévisionnel joint au dossier est basé sur le regroupement « Jir » « Quotidien » sans donner les chiffres pour le seul « Quotidien ». Nous ne savons donc pas quel est le projet pour « Le Quotidien ». Deuxième problème, d'ordre juridique : le repreneur demande de reprendre les comptes clients et les comptes bancaires. Mais dans une procédure de liquidation judiciaire, c'est impossible. Il y a aussi la problématique des contrats de travail. Le repreneur fait peser sur la procédure collective les risques liés à la clause de cession des journalistes. C'est totalement illégal. Si cette condition n'est pas levée, l'offre ne pourra jamais passer. Enfin, le repreneur propose 30 000 euros pour bénéficier de tout ça et laisse à la procédure collective les millions qui seront à mettre dans le dossier pour que ça fonctionne », déclarait ce 17 novembre Carole Chane-Ki-Chune, la présidente du « Quotidien ».

Pour résumer, pour 30000 euros, une société extérieure à La Réunion propose d'acheter « le Quotidien » et d'intégrer les moyens et le personnel dans une structure commune au « Journal de l'île ». Autrement dit, c'est une fusion proposée. Ceci aura plusieurs conséquences.

Tout d'abord le passage de deux à un quotidien de presse écrite papier à La Réunion. Il ne restera donc qu'un journal quotidien papier dans notre île. Il aura le monopole de ce secteur. Ce seul journal quotidien papier de La Réunion sera la propriété d'une société extérieure à notre île. Ceci serait sans précédent et mettrait ce secteur stratégique dans la main de propriétaires extérieurs à La Réunion.

Air Austral sauvée par le « patriotisme économique », et « le Quotidien » ?

Un tel projet de fusion dans une entité dirigée par des intérêts extérieurs : c'était une éventualité soutenue à Paris pour qu'Air Austral et Corsair fusionnent avec à la clé un effacement d'une grande partie des dettes. A La Réunion, un groupe d'investisseur a proposé une alternative pour maintenir Air Austral sous pavillon réunionnais. Le groupe Deleflie vit la société

RunAir a pris le contrôle du capital d'Air Austral, l'État a effacé des dettes et en échange, Air Austral a appliqué des décisions de gestion de l'entreprise décidées par l'Union européenne, dont des fermetures de ligne. Ce plan a été soutenu par la Région Réunion. C'est sa présidente, Huguette Bello, qui préside le Conseil de surveillance d'Air Austral.

Les propriétaires du « Quotidien » devait sans doute espérer qu'un même « patriotisme économique » se lève à La Réunion. Mais la réalité est toute autre. Aucun investisseur à La Réunion ne souhaite risquer de l'argent dans un groupe de presse écrite aujourd'hui. Paris occupe alors le vide et c'est une société en France qui arrive non seulement pour proposer de racheter « le Quotidien », mais aussi pour restructurer le paysage médiatique réunionnais en créant un monopole dans la presse écrite papier quotidienne. Les cinq jours évoqués par la présidente du « Quotidien » se sont écoulés. Les événements ne pourront que s'accélérer dorénavant.

Facebook remplace « le Quotidien » et le « JIR »

A la fin des années 1970, « Le Quotidien » dut déjà faire face à des difficultés menaçant sa parution. Il put survivre grâce à une mobilisation citoyenne impulsée et amplifiée notamment par le Parti communiste réunionnais, au nom du respect du pluralisme de l'opinion. Plus de 40 ans après, il n'y a pas eu, comme à l'époque, de grandes manifestations pour que « le Quotidien » continue de paraître sans condition. L'importance du quotidien papier a fortement décliné à La Réunion, car c'est ailleurs que l'information est lue : Facebook et autres applications de Meta en particulier. Le journal papier ne permet pas une telle interactivité et rapidité.

Avec le passage sous pavillon extérieur possible de toute la presse quotidienne écrite papier, il appartient donc aux Réunionnais de s'organiser face à une telle éventualité. Grande distribution, importation d'automobile et de carburant, production d'électricité, grands groupes de BTP, transport maritime, industrie sucrière : des pans entiers de l'économie de La Réunion sous passés sous contrôle extérieur ces dernières années. Il est donc très important qu'à La Réunion, le paysage médiatique continue de faire entendre une voix réunionnaise. Un vide s'est créé, Paris s'est engouffré dans la brèche, pourra-t-il progresser au-delà du potentiel « Jir-Quotidien ».

M.M.

L'internationalisation des territoires à l'ordre du jour

La première édition des Outre-Mer French Tech Days à La Réunion

L'association French Tech La Réunion annonce la tenue des Outre-Mer French Tech Days, qui se déroulera du 30 novembre au 1er décembre 2023 à La Réunion. 11 délégations seront présentes pour favoriser les échanges sur l'innovation et la croissance économique au sein des régions ultramarines.

Soutenu par la Direction Générale des Outre-Mer, la Mission French Tech, la Préfecture de la Réunion, la Région Réunion en partenariat avec les communautés French Tech de la zone Océan Indien, des Antilles, du Pacifique ainsi que des communautés internationales, les « Outre-Mer French Tech Days » visent à créer une plateforme pour favoriser les synergies entre nos territoires, propulser les start-up sur le devant de la scène économique et démontrer que nos territoires ultramarins sont des acteurs incontournables de la French Tech, créateurs de valeurs et d'innovations.

Afin de valoriser au mieux les start-up présentes et sensibiliser aux enjeux pour le développement économique des outre-mer, la French Tech espère la présence de l'un ou plusieurs des 4 ministres invités : Philippe Vigier, Ministre délégué chargé des Outre-mer, Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé du Numérique, Olivier Becht, Ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger et Christopher Gygès, Membre du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie chargé de l'économie Numérique, de la Transition énergétique et de l'économie maritime. « Notre ambition est de mettre en avant les start-up, l'innovation et les opportunités économiques de nos territoires ultramarins, et de promouvoir les Outre-mer à l'échelle nationale et internationale », déclare Florent Montrouge, Président de l'association French Tech La Réunion.

11 délégations French Tech attendues des Outre-mer, de l'océan indien et d'Afrique !

Le programme de l'événement prévoit une exploration approfondie de sujets cruciaux tels que la l'internationalisation des territoires d'outre-mer, la transition écologique ainsi que la collaboration entre start-up et grandes entreprises après le succès du French Tech Connect, semaine dédiée à l'open innovation. Pendant les Outre-Mer French Tech Days, les start-up locales et les start-up qui accompagneront les délégations, auront l'occasion de briller et présenter leurs innovations à un public d'experts, d'investisseurs et de partenaires potentiels.

Notamment à travers des rendez-vous B-to-B et des pitch devant des fonds d'investissements qui pourront faire des feed-back et coaching précieux aux entrepreneurs ultramarins. À noter entre autres, la présence du club Femme Business Angels et de Sylvain Makaya, partner d'Eurazeo. Il est encore possible pour les start-up, les institutions, collectivités et grandes entreprises de candidater pour participer à cet événement.

Pour plus d'informations et pour candidater, veuillez visiter le site web de l'événement : <https://lafrench-tech-lareunion.com/outre-mer-french-tech-days-les-30-novembre-et-1er-decembre/>

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Gouyave de France ek prine Malgas

Zot y koné isi la Réunion, kan in fri lé gro, forséman li sorte en Frans, kan li pti li sorte madéagascari. Lozik.

La Frans sa in gran péi, soidizan, tout lé zoli, tout lé bon. Konm nout lespri lé kolonizé, nou pense, ke, par konte, tout zafer i pouss dann nout pti péi ou o zalantour, lé pti, lé vilain, y vo pa la Pène.

Na in lespression i illistre sa bien, cé lo « gouyav de Frans ». Sa in gouyave lé gro, souvan dédan lé blan, alors li sorte en Frans, mé lé pa vré, so fri la i pé pa poussé en Frans ! Na ossi lo prine Malgas, sa in kalité prine, lé pti, et lé noir, i fo malax à li pou manzé. Zot y wa koman, nout fasson kozé y monte nout fasson pensé ?

Dan nout langaz na in tacon lespression konm sa. Zot la fini entend in madam Kafrine di : « mon sové lé kourte dessi mon tête mé mon lespri lé long ». Konm si falé ekspliké, l'intélizans y vien par la coulèr ou bien la forme out sové, out né...

Lé vré issi nou viv en frère é nout fasson viv, nout fasson respek lot lé vréman inik. Solman, kan mi pren lo tan ékout nout bann lespression mi rotrov bonpé terme rassis. Lo kolonialis la pass par là. Li la less son fasson pensé dann nout Lang. Y fodra bonpé lo tan pou éfas sa. Moin lé kontan kan mi enten l'apprentissaz kréol dann lékol, i progrès avek nouvo zoutil, konm vidéo, par ekzanp. In zour pétèt va étidié nout Lang in pé plis, va tir son filozofi en plis son gramèr ek son lortograf. En attendan Alon kontinié aporte nout pièr pou ède nout Lang viv.

Ni artrov.

Justin